



Section Football

Stage de PERFECTIONNEMENT FOOTBALL
Vacances Hiver 2020
Du lundi 24 au vendredi 28 février 2020

Organisé par la section Football de l'A.G.J.A. BORDEAUX CAUDERAN

Stage encadré par des éducateurs du club
Responsable du stage : **M. Thierry CONESA**

**Attention ! Aucune inscription ne sera possible
le 1^{er} jour et en cours de stage**

- AGE** : Enfants nés entre 2014 et 2007.
(U6 à U13).
- DUREE DU STAGE** : Lundi 24 au vendredi 28 février 2020.
- HORAIRES et LIEU** : De 9 h à 12 h.
De 14 h à 17 h au **STADE STEHELIN** (Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny).
Pique-nique sur place. Prévoir un repas froid pour le midi (micro-ondes sur place) et un goûter pour l'après-midi.
- EQUIPEMENT** : Tennis, maillot de foot, short, **2 paires de chaussettes**, serviette de douche, crampons, bouteille d'eau, et, suivant la météo, K-Way, bas de survêtement ou casquette.
- ⇒ **MERCI D'APPORTER CHACUN VOTRE BALLON
T3 POUR U6 à U9 - T4 POUR U10 à U13**
- PRIX** : Voir fiche d'inscription ci-jointe.
- INSCRIPTION OBLIGATOIRE** : Jusqu'au **19 Février 2020 (encadrement à prévoir)** auprès des éducateurs lors des entraînements ou au secrétariat du siège, 8 rue Gambetta.
- PIECES A FOURNIR** :
- Fiche d'inscription.
 - Certificat médical (**pour les adhérents non licenciés à la section Football et les extérieurs**).
 - Chèque à l'ordre de l'A.G.J.A.

**LE STAGE EST OUVERT A TOUS, ADHERENTS DE L'A.G.J.A ET EXTERIEURS.
DOSSIER A REMETTRE A L'ENTRAINEMENT OU AU SECRETARIAT.**



Section Football

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

**Stage Perfectionnement Football
Vacances Hiver 2020**

Fiche à remettre **impérativement avant le 19 février 2020**
aux éducateurs lors des entraînements ou au secrétariat de l'A.G.J.A.

NOM : **Prénom :**

Date de Naissance : / / **Catégorie :**

Adresse complète :

.....

Tél. domicile :

Portable (père) :

Portable (mère) :

E-mail :

.....

Nom du Club (pour les licenciés extérieurs) :

Indiquer le numéro de la licence :

Règlement du Stage

Inscription semaine : **80 €** + 35 € adhésion pour les non adhérents de l'A.G.J.A*.

5 matinées : **60 €** + 35 € adhésion pour les non adhérents de l'A.G.J.A*.

5 après-midi : **60 €** + 35 € adhésion pour les non adhérents de l'A.G.J.A*.

Réglé le : / / **Chèque** **Emis par :**

Espèces **Carte bancaire**
(au secrétariat de l'AGJA)

POUR LES NON LICENCIES

Certificat médical obligatoire

*** + POUR LES NON ADHERENTS A.G.J.A**
ADHESION ANNUELLE DE 35 EUROS OBLIGATOIRE 35€